

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 51 (1978)

Heft: 5

Artikel: Les vieilles fermes du Gros-de-Vaud La Grange des Bois à Ursins

Autor: Hermenjat, F. / Hermenjat, R.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-128089>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les vieilles fermes du Gros-de-Vaud

La Grange des Bois à Ursins

On trouve encore des vieilles fermes à restaurer, à condition d'être, comme on dit, prêt à tout.

Quelle *motivation* donc?

Pourquoi une maison?

— D'abord pour le moral des enfants. Vivre au Pont de Chailly avec un fils de 18 ans, deux filles de 15 et 16, c'est l'enfer des bandes de jeunes encore agitées par les vagues de mai 1968. Qui ne connaît ce problème?

Pourquoi si loin?

— En fait, c'est une apparence. En chiffre, 25 km c'est vingt-cinq minutes de voiture jusqu'à Montétan. Ce n'est pas extravagant, ni désagréable dans la moyenne.

Pourquoi acheter et s'endetter?

— Un appartement loué à près de 10 000 fr. par année, c'est, en dix ans, 100 000 fr. Calcul simple.

On peut investir plus avantageusement à certaines conditions.

Pourquoi pas le Coin de terre?

— Justement, j'avais raté l'occasion du dernier lotissement. C'était trop tard.

On se décide

Vacances d'été 1971, on insère une annonce. Un agent d'affaires répond. Voici une maison cassée et abandonnée sur une pose de terrain en friche. Elle est condamnée par les architectes et les entrepreneurs. Ce qui reste de bon: une cheminée récente, la dernière réparation, qui tire bien, une cave voûtée.

Cour, jardin, verger à remettre en état, arrêt d'autobus, grande forêt en face, bonne orientation, beaucoup de vent, mais panorama réputé, Mont-Blanc lointain, Tours-d'Aï, Moléson, Gros-de-Vaud, Jura. Plage d'Yvonand à dix

Dessins des façades de la Grange des Bois.



minutes. Pas d'électricité. Grange et écurie: ruine totale à évacuer.

A l'aide!

Nous avons découvert la bienveillance d'une population qui, sans bruit, a fait ce qu'il fallait pour rendre les choses possibles. Car, finalement, tout se ramène à de la solidarité humaine.

L'agent d'affaires, en vendant, était prêt à cautionner une hypothèque. La banque ne le demanda pas. La Municipalité couvrit, administrativement, l'entreprise. La Compagnie d'électricité tira une ligne et posa un transformateur. La Direction des téléphones fit un raccordement jusqu'au village.

On nous prenait pour des gens courageux. Il fallait donc l'être. Les hommes, les tracteurs venaient aider.

L'architecture

Idee première: reconstruire le mur mitoyen, écroulé, en blocs Borel, jusqu'au faite rompu, et replacer le toit. Relier les niveaux habitables au nouveau mur par des dalles en dur, portant une salle de bains et des sanitaires. Ensuite réparer ce qui restait, doubler les murs en prévision d'un chauffage électrique. Réparer la façade sur la route en mettant en valeur les pierres apparentes. Toutes les poutres des plafonds étaient en bon état primitif. Deux siècles.

Maison familiale, travail familial

Un travail familial: le père, la mère, un fils de 18 ans, deux filles de 16 et 15... et leurs copains.

Le père est promu appareilleur et surveillant général. Il installe les amenées d'eau, les sanitaires, les tuyaux de Giberit pour l'écoulement. Plus tard, les salles d'eaux seront carrelées par l'oncle.

Un maçon professionnel pour les travaux de précision, secondé par les jeunes qui déblayent les vieux murs abattus, creusent les fouilles, gâchent le mortier (trois brouettes et un sac, qu'on «brasse» deux fois à sec, deux fois mouillé...). Les filles passent les briques, entre deux travaux de peinture, brouettent les déblais, le sable, etc.

La mère, spécialiste de la massette, gratte la façade pour faire sortir les admirables pierres cachées par un affreux crépi lépreux. Par mauvais temps, elle ponce les poutres ou défonce les carrelages inutilisables, pour donner de la hauteur aux pièces d'habitation.

Plusieurs fois les paysans sont venus prêter main-forte pour les gros terrassements: étonnés, les jeunes les voient travailler lentement, efficacement, soulevant d'énormes pelles archipleines, et en fait avancer beaucoup plus vite que toute cette jeunesse inexpérimentée.

Les grands jours sont ceux où l'on coule une dalle: comme au bon vieux temps, tout se fait «à bras». Une chaîne est organisée: les uns gâchent le mortier, les autres le transportent sous la poulie, d'autres encore tirent sur la corde, montent le mortier à l'étage. Là, une autre équipe reçoit le mortier, l'étale, pendant que le maçon, à genoux, égalise le tout avec sa règle et son niveau.

Le soir, tout le monde va se baigner au «lessivier», petite annexe à la maison; on a installé une baignoire près d'une antique «couleuse» à lessive qui fournit de l'eau chaude en abondance en consommant le bois de démolition.

Ensuite, à la lumière d'une lampe à pétrole, les travailleurs dévorent des quantités invraisemblables de nourriture mijotée sur le feu de bois.

C'est un charpentier-couvreur qui a assumé la réfection du toit en dix jours.

Un paysan a prêté son tapis roulant à foin pour monter les tuiles, ce qui a permis de devancer l'orage menaçant.

L'électricité a été posée par un professionnel: la famille creuse les épissures et les bouche ensuite après la pose des tubes en Sémilone.

Des caisses entières de boisson ont été consommées par toute cette main-d'œuvre dont le prix devrait peut-être se trouver ajouté au prix de revient de la restauration de la maison proprement dite. Mais, au fond, ces frais sont compensés par tous les petits cadeaux des villageois: champignons, paniers de pommes, de noix, de cerises, etc.

R. Hermenjat.

Les comptes (simplifiés)

Produits

Fonds propres au départ	10 000.—
Hypothèques	75 000.—
Economies de loyer	25 000.—

Charges: Achat

Achat de matériaux:	40 000.—
Blocs, briques, ciment, sable et gravier, fers tors, matériel de chantier	18 000.—
Charpentier-couvreur	20 000.—
Entreprise et main-d'œuvre	15 000.—
Maçons et main-d'œuvre	17 000.—

Fr.	110 000.—	110 000.—
-----	-----------	-----------

Valeur fiscale actuelle: 110 000 fr.

S'il fallait comptabiliser l'«huile de coude», environ 10 heures à trois personnes chaque week-end, et toutes les vacances pendant trois ans, disons 5000 heures de travail au tarif, le prix de revient serait de l'ordre de 200 000 fr.

Les charges hypothécaires actuelles, comptées en loyer mensuel, font environ 400 fr.

Si l'opération a été menée à bien, quoi qu'on puisse encore prévoir des développements, chacun sait que le mérite en revient à la volonté inébranlable de la mère de famille et à son immense effort moral et physique, dont elle donne ailleurs l'illustration.

F. Hermenjat

